PROGRAMME FDES
Attestation de vérification de Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES)

Dans le cadre de la vérification de la FDES : Vernis en phase aqueuse

N° enregistrement : 12-326:2014

Millésime : novembre 2014 – (Mise à jour des références commerciales couvertes en février 2019)

Date d'édition de l'attestation de vérification initiale : 3 décembre 2014

Diffusée par : SIPEV/FIPEC 42 avenue Marceau 75008 PARIS

Monsieur Manuel BAZZANA, titulaire de l'habilitation délivrée en octobre 2018 et valable jusqu'en octobre 2021 atteste :

- avoir exercé ma mission en toute indépendance et, sans préjudice des pouvoirs dont dispose l'Etat français pour la supervision du respect des exigences réglementaires,

- avoir vérifié :

  - ✓ que toutes les prescriptions du Programme FDES et de la norme NF EN 15804+A1 et XP P01-064/CN sont respectées et notamment avoir contrôlé, lorsque c'était pertinent et techniquement faisable, tous les points de la liste d'exigences à vérifier (Annexe D des instructions du programme FDES)

  - ✓ que les données et les informations environnementales et sanitaires figurant dans la FDES susvisée sont plausibles pour le produit objet de la FDES.

Un rapport de vérification complet, réalisé pour le compte de EVEA Conseil 35 rue de Crucy 44000 Nantes prestataire réalisant la FDES a été remis à EVEA Conseil.

Manuel BAZZANA atteste également que la mise à jour de la liste des références commerciales des produits réalisée en février 2017 ne modifie pas les conclusions de la vérification. Cette mise à jour ne prolonge pas non plus la date de validité de la FDES.

Saint Martin d'Hères, le 7 mars 2019 Manuel BAZZANA